



MARS 2010

Mois de mobilisation contre le cancer colorectal

Le **cancer colorectal** est fréquent et grave. Avec plus de 37 000 nouveaux cas estimés en 2005, c'est le 3ème cancer en termes de fréquence (derrière les cancers de la prostate et du sein). Il représente, avec près de 17 000 décès annuels, la deuxième cause de décès par cancer après celui du poumon.

Le programme de dépistage organisé du cancer colorectal mis en place par le ministère de la santé s'adresse, **tous les deux ans, aux hommes et aux femmes âgés de 50 à 74 ans**. Chacune de ces personnes reçoit à domicile un courrier à présenter à son médecin traitant. Celui-ci lui remet, s'il n'y a pas de contre-indication, un test Hémocult® (test de recherche de sang dans les selles) gratuit, simple et à faire chez soi.

L'objectif est de détecter les cancers du côlon et du rectum à des stades précoces. Il permet aussi de repérer des polypes avant qu'ils n'évoluent vers un cancer et donc de réduire la mortalité.

La réussite du programme dépend du taux de participation de la population cible et de la précocité du dépistage. Plus cette participation sera forte, plus le gain en termes de survie sera grand. Schématiquement, avec 100% de participation on peut attendre 40% de baisse de la mortalité. Celle-ci ne diminuera que de 20% si seulement la moitié de la population participe et de 10% si une seule personne sur 10 se fait dépister.

Le dispositif est généralisé depuis 2009 à l'ensemble des départements français. Pour contribuer à l'augmentation du taux de participation, un **mois national de mobilisation contre le cancer colorectal** a été lancé en mars dernier par l'Institut National du Cancer et le Ministère de la Santé.

Le rôle des structures de coordination

Le dispositif de dépistage organisé est géré **au niveau de chaque département par des structures de coordination**, en fonction d'un cahier des charges paru au Journal officiel. Elles appliquent la stratégie nationale de dépistage du cancer colorectal en lien avec les médecins généralistes et les gastroentérologues.

Dans les Hauts-de-Seine la structure de coordination s'appelle ADK 92. Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, elle est présidée par le Professeur Jacques Rouëssé et dirigée par le Dr Sophie Dehé.

ADK 92 réunit des représentants de l'Assurance maladie, du Conseil Général, des diverses catégories professionnelles concernées, de la Ligue contre le Cancer, des organismes responsables de la santé et des associations d'usagers.

Son objectif : réunir les conditions humaines, matérielles et financières nécessaires à la réussite du dépistage organisé.

Ses missions sont multiples, parmi lesquelles :

- Informer et sensibiliser le public,
- Inviter les personnes cibles,
- Former les médecins généralistes sur le dépistage du cancer colorectal,
- Gérer les relations avec les professionnels de santé et les personnes dépistées,
- Evaluer la qualité du programme et transmettre les statistiques aux professionnels.

Quelques chiffres

Dans les Hauts-de-Seine, le dépistage organisé du cancer colorectal est mis en place depuis septembre 2007. Il concerne les **332 000 personnes âgées de 50 à 74 ans**.

Près de 1 000 médecins généralistes ont été formés à la prescription du dépistage.

En 2009, 16 532 tests de dépistage ont été réalisés, et déjà **28 cancers et 117 adénomes ont été détectés**.

La participation s'élève ainsi à 22%, l'objectif étant de parvenir rapidement à 50% pour ce dépistage encore méconnu. C'est un minimum pour voir diminuer significativement l'impact du cancer colorectal parmi les Alto séquanais.

En 2010, la deuxième campagne débute. Les habitants de la moitié Nord du département seront invités en premier. Ceux du Sud recevront leurs courriers à partir de début 2011. Néanmoins, toute personne du département qui n'a pas réalisé de dépistage gratuit depuis 2 ans peut demander une prise en charge à ADK 92 au :

 **N° Vert 0 800 800 444**

Contacts



ADK 92
Dépistage organisé
des cancers
dans les Hauts-de-Seine

Dr Sophie DEHE
Médecin coordinateur d'ADK 92
0800.800.444
sdehe.adk92@magic.fr
Fax : 01.41.37.23.09

ADK 92 - Centre de coordination
10, rue des Carriers
92000 NANTERRE
www.adk92.org

Julie KELLY
Attachée de Santé Publique
06.75.09.52.61
comm.adk92@magiconline.fr
Fax : 01.41.37.23.09